

ABONNEMENT.

Sommaire : Un an... Six mois... Trois mois... Poste : Un an... Six mois... Trois mois...

On s'abonne :

A SAUMUR, Chez tous les Libraires; A PARIS, Chez DONGRE et DULLIER, Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... Réclames... Faits divers...

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées...

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

On s'abonne :

A PARIS, Chez MM. HAVAS-LAFFITTE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 11 Mai 1876.

Bulletin politique.

Par le sentiment d'horreur qu'a soulevé de toutes parts le massacre de Salonique, les Turcs ont pu juger qu'il leur serait demandé un compte sévère de cet attentat.

Qu'on ne s'y trompe pas, l'assassinat de Salonique ne saurait être réduit aux proportions d'un forfait ordinaire ou, si l'on veut, particulier, dont une émeute occasionnelle fournit plus ou moins l'explication.

Tant que la France a pu, tant qu'elle a voulu faire sentir son influence, la peur, qui paraît être le seul sentiment par lequel on doit agir sur les Ottomans, a maintenu le Turc dans l'observance et le respect des traités qui garantissaient leur liberté et leur vie aux chrétiens comme aux résidents étrangers.

naguère à Angora doit avertir l'Europe que, pour avoir toléré, au mépris des traités, la persécution déjà vieille contre les Arméniens catholiques, la lutte dont cette iniquité dénonçait le caractère menace de s'étendre à tout l'Orient et qu'il est temps, par des mesures énergiques, d'y mettre promptement un terme.

Mais si l'on parle de mesures énergiques, il est clair qu'on doit écarter aussi bien la pensée d'une enquête ayant le caractère dont nous parlions plus haut, que cette forme de représentations diplomatiques dont la note Andrassy est un exemple à propos de l'Herzégovine, et dont l'insuccès n'est comparable qu'au fracas avec lequel on annonçait naguère que nul moyen ne serait plus efficace pour ramener la paix.

Or, veut-on savoir à quoi conclut cette enquête? Tout simplement à rendre les chrétiens eux-mêmes responsables des attentats dont ils ont été victimes. En effet, dans le rapport des commissaires impériaux dont on nous envoie le résumé, et qui est conçu entièrement dans les termes les plus odieux pour les catholiques, on peut lire, entre autres choses, que tous les catholiques qui ont reçu des blessures ont été blessés non par les soldats turcs, mais par leurs coreligionnaires.

Il n'en faut pas douter; on préparerait un résultat pareil à propos du double meurtre de Salonique, si l'on s'en remettait à la Sublime-Porte du soin de rechercher et de châtier les coupables. Là-dessus, les ministres des trois empires du Nord, réunis en ce moment à Berlin, pourront faire telles réflexions qu'il leur conviendra.

temps, et qu'avec le Turc il faut non pas négocier et s'en tenir à des promesses, mais menacer et agir. AUGUSTE ROUSSEL.

Chronique générale.

On lit dans le Rappel :

« On annonce, pour la rentrée de la Chambre, le dépôt par plusieurs députés de Paris d'une proposition tendant à faire allouer aux membres du conseil municipal de Paris une indemnité mensuelle analogue à celle que reçoivent les députés et les sénateurs. »

Pourquoi ce privilège en faveur des conseillers municipaux parisiens? Ils n'ont pas plus de droits à des frais de déplacements et de séjour hors de chez eux que leurs collègues des 36,000 communes de France. La logique exigerait donc, si le principe de l'indemnité vient à prévaloir, que les membres de tous les conseils municipaux fussent admis à en bénéficier.

Plusieurs journaux annoncent un nouveau projet d'amnistie, ainsi conçu :

« Art. 1er. — Amnistie pleine et entière est accordée à tous les citoyens condamnés ou poursuivis en vertu des crimes politiques se rattachant au 18 mars. »

« Art. 2. — Ne sont pas compris dans la présente amnistie les individus qui ont profité de la révolution pour commettre des cri-

mes de droit commun prévus par le code pénal et justiciables soit de la cour d'assises, soit des tribunaux militaires. »

Ce qui étonnera, c'est qu'on attribue ce projet à un député du centre droit.

A propos des événements de Salonique, on lit dans le Reichsanzeiger, de Berlin :

« Aussitôt qu'on a connu à Constantinople les faits qui se sont passés à Salonique, les ambassadeurs d'Allemagne et de France, de concert avec les représentants des autres puissances, ont fait auprès de la Porte les démarches nécessaires pour protéger les chrétiens qui habitent Salonique, et pour demander une enquête rigoureuse sur l'attentat commis. Le grand-vizir s'est déclaré prêt à ordonner toutes les mesures réclamées. Le sultan a ensuite fait exprimer, par l'intermédiaire de son premier aide de camp, aux ambassadeurs d'Allemagne et de France, ses regrets les plus profonds de ce qui était arrivé, en promettant que les coupables seront punis avec la dernière rigueur. Un navire de guerre turc est déjà parti pour Salonique, ayant à son bord Echref-Pacha et Vahann-Effendi, comme commissaires extraordinaires, accompagnés du consul allemand à Pera et du 2e drogman de l'ambassade française. En outre, on a expédié un navire cuirassé turc pour porter du renfort à la garnison de Salonique. »

On affirme, dans les cercles officiels de Vienne, que l'incident de Salonique a provoqué un échange de vues entre les différents cabinets. De part et d'autre, on a reconnu la nécessité d'exiger une réparation suffisante.

On annonce que la réorganisation complète de la cavalerie autrichienne est terminée.

Cette puissance possède actuellement 60,000 chevaux, la landwehr non comprise.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE SAGAR DES VOSGES.

(Suite.)

— Pour sûr, il y a quelque grosse affaire sous jeu! pensa Guillaume; peut-être la vente des foins de Baptiste... ou son mariage!... Oui, ça doit être plutôt son mariage!... Voilà un long temps qu'il montre de l'amitié à la sœur du sagar... Que le diable me tortille si je n'arrive pas à savoir ce qui en est... Pendant que je tâcherai de soutirer la chose au bourgeois, je vas lancer ma sœur Isabeau vers la Charlotte, et il faudra bien qu'elle parle!... Il n'y a pas d'abord à résister à Isabeau! elle vous arrache un secret aussi facilement qu'on déracine une laitue...

A ces mots, il rejoignit la troupe des faneurs, prit à part la grande Isabeau qui était en service à la ferme, lui communiqua ses doutes et lui donna ses instructions.

Pendant ce temps, le chariot poursuivait sa

route; il arriva au logis de Baptiste, au moment même où les nudes, amoncelées à l'entrée du vallon, commençaient à se dissoudre en une pluie fine et pressée. Le jeune paysan engagea M^{me} Fournier à attendre la fin de l'ondée avant de s'engager dans la montagne, et la veuve accepta.

On la conduisit avec sa compagnie dans la grange qui avait été ornée de rameaux verts, et où une table était dressée pour la fête des fenaisons.

Des places d'honneur furent données aux convives inattendus, tandis que les invités campagnards un peu surpris s'asseyaient à table silencieusement, et en se jetant l'un à l'autre des regards embarrassés.

Mais M^{me} Fournier les eut bientôt mis à l'aise; elle adressa la parole à tout le monde, et prouva à chacun qu'elle savait quelque chose de sa famille ou de lui-même; si bien qu'au bout d'un instant l'assemblée entière reprit sa liberté et sa bonne humeur.

Les chants, les éclats de rire, les cris d'inhiiii (traduction du bachique éwôhé des anciens) ne tardèrent pas à se croiser, à se confondre, et la gaieté, ce luxe des repas champêtres, alla croissant jusqu'à ce que M^{me} Fournier, qui voyait le ciel s'éclaircir, eût annoncé qu'elle voulait se remettre en route.

On se leva alors de table, et Baptiste déclara qu'il conduirait ses hôtes dans un de ses petits chariots jusqu'à l'ouverture du sentier de la montagne.

La veuve s'y opposa d'abord, mais il lui fit à demi-voix une observation qui parut la décider.

Tous les invités étaient sortis de la grange pour voir partir la compagnie! On prit congé l'un de l'autre avec des souhaits réciproques de bonheur ou de longue vie et en échangeant les saluts d'adieu jusqu'à ce que le chariot eût disparu au tournant du chemin.

Il y eut alors une sorte d'entr'acte dans les réjouissances de la journée. Tandis que les garçons enlevaient la table et préparaient les futailles vides qui devaient servir de tribune à la rakiotte, les filles vauquaient à quelques soins domestiques impossibles à négliger.

La grande Isabeau alla finir de coiffer une poignée de chanvre dont on avait besoin le lendemain. Charlotte prit une brassée d'herbe fraîche pour la génisse favorite de Baptiste, et la Françoise se prépara à balayer la grange qui allait être transformée en salle de bal.

— Vite, vite, les amies, dit-elle, le jeune maître va revenir dans un instant, et il faut que tout soit prêt pour qu'il nous fasse rondier.

— Oui, compte là-dessus! reprit Isabeau; gage qu'il se passera plusieurs heures avant son retour!

— Pourquoi donc? demanda Charlotte qui se retourna. — Ah! pourquoi? reprit Isabeau d'un air malin, parce que depuis quelque temps notre jeune maître

est plus pressé de sortir que de rentrer.

— Qu'est-ce qui le retient donc? dit Françoise.

— Tiens! elle le demande! s'écria la coisseuse en riant; ne sais-tu pas ce qui fait sortir les oiseaux de leurs trous, et les jeunes gens du logis?

— Il a donc une préférence dans le pays?

— Faut croire.

— Alors, il songe à s'établir?

— Peut-être bien.

— Et tu ne sais pas qui il a choisi?

— Je ne suis pas curieuse, répliqua Isabeau en jetant un regard de côté à Charlotte, qui était devenue très-attentive et avait légèrement pâli.

— Ah bien! si c'est possible! reprit Françoise; comment, ce surnois de Baptiste penserait à se marier sans avoir averti?

— Isabeau... n'est point sûre... de ce qu'elle dit, fit observer la sœur du sagar d'un accent ému.

— Tu crois ça, ma mie? répliqua la coisseuse.

— Alors tu sais le nom de la future? s'écria Françoise.

— Pourquoi pas?

— Gage que je le devine.

— Gage que non.

— Attends, reprit la jeune fille en appuyant le coude sur son manche à balai, et en se grattant le front comme pour réveiller sa mémoire... C'est-il la petite Marguerite?...

— Elle est promise au meunier.

D'après un télégramme du Times, il paraît que le message du président Grant, par lequel il refuse de rendre compte à la Chambre des représentants de ses actes pendant son absence de Washington, a été référé au comité judiciaire.

LES FÊTES D'ORLÉANS.

La cavalcade.

A huit heures du soir, le signal est donné. C'est un bouquet d'artifice lancé sur l'emplacement même du fort des Tourelles, de ce fort qu'il fallut treize heures d'assauts répétés pour enlever, et d'où Jeanne d'Arc ne put chasser les Anglais qu'après avoir été blessée d'un trait à l'épaule et s'être engagée au plus fort de la mêlée.

A la nuit tombante, les Anglais veulent s'enfuir et se précipitent sur le pont-levis, lequel, miné par les Orléanais, s'affaisse sous leur poids, ce qui les précipite tous dans la Loire.

« Après cette glorieuse victoire, les cloches furent sonnées par le mandement de la Pucelle, qui retourna cette nuitée par-dessus le pont, suivie de toute l'armée, et rendit grâce à Dieu. »

C'est cette rentrée dans Orléans que la cavalcade reproduit dimanche soir.

Voici d'abord, en tête du cortège, marchant à la lumière de mille torches, le chef des trompettes et les trois trompettes de la ville; puis Orléans et Cœur-de-Lys, hérauts de la ville, et dix cavaliers de la milice.

Ceux-ci sont suivis des écuyers portant les étendards des villes de Gien, Château-dun, Montargis, Orléans, du chef hallebardier, des dix hallebardiers du duc d'Orléans et des serviteurs de la Ville portant les attributs.

Tout cela est représenté avec un déploiement de costumes, de cuirasses, de bannières, de banderoles, dont on ne saurait se faire idée, et qui rappelle les plus beaux défilés de l'Opéra.

Ah ! voici, montés sur des chevaux richement caparaçonnés, Denis de Chailly (M. Boucheron), John Stuart de Darnley, comte d'Écosse (M. Lesourd), et William Stuart, son frère (M. Georges Blanchard).

Tous les jeunes gens de la ville qui ont tenu à figurer dans cette brillante cavalcade sont montés sur des bêtes magnifiques et revêtus de costumes de la plus grande exactitude historique.

Voici les canonniers et les deux procureurs de la ville d'Orléans, Jacques Compains et Guyon du Fossé, que suivent de près le lieutenant-général Hervé Lorens et le trésorier du duché Jacques Boucher, le même qui eut l'honneur d'offrir l'hospitalité à la libératrice.

Les seigneurs, les combattants qui ont vaincu aux côtés de l'héroïne le suivent en rangs pressés. C'est le capitaine sir William Douglas (M. Marenez); c'est sir High de Kennedy, capitaine de la garde écossaise (M. Bousson); c'est don Cernay (un officier d'artillerie dont je n'ai pu savoir le nom);

c'est Guillaume de Chaumont, seigneur de Gentry (M. Soumet).

Le chef des archers et les archers du guet arrivent à leur tour, tandis qu'on entend au loin résonner les fanfares et les trompettes.

Sur leurs splendides montures s'avancent Jean Leprestre, prévôt d'Orléans (M. Hip. Huau), les preux Lahire et Pothron de Xaintrailles (MM. de Folleux et de Montmarin). Ils sont suivis du chef et de huit gens d'armes de l'armée du roi, derrière lesquels ont pris place Alonzo de Parlada, gentilhomme du pays d'Espagne (M. de Mizeri), Jean de Breuil (M. Polonceau), Jean Xaintrailles, capitaine garçon (M. de Livonniers), et le fameux écuyer de la Pucelle, Jean d'Aulon (M. de Champvallain).

Des troupes suivent; ce sont le chef de la garde et les gardes écossais du roi Charles VII, ainsi que les trompettes du roi. Voici Ortie et Valois, hérauts du duc d'Orléans, et l'homme d'armes du bâtard d'Orléans, Olivier de la Saussaye (M. de la Saussaye).

Ce dernier mérite une mention toute spéciale. M. de la Saussaye, qui représentait hier l'homme d'armes du bâtard, est le descendant direct d'Olivier de la Saussaye; bien plus, il était revêtu, à cette cavalcade, de l'armure que portait son ancêtre lorsqu'il entra dans Orléans à la suite de la Pucelle, armure que la famille a toujours conservée.

Le Bâtard d'Orléans et JEANNE D'ARC approchent. Voici les écuyers du premier et le porte-étendard de la seconde, et voici leurs deux pages.

M. de Pluzanet, chef d'état-major du général Bataille, a revêtu la cuirasse du bâtard; quant à Jeanne d'Arc, montée sur son blanc palefroi, couverte de sa cuirasse, de son casque à plume blanche, c'est un tout jeune homme qui la représente.

Chose étrange ! bizarre coïncidence ! ce jeune homme ressemble à s'y méprendre à M^{lle} Jane Granier, la jeune chanteuse de la Renaissance. Que veut dire ceci ? Nous allons aux informations et nous apprenons que la municipalité d'Orléans, instruite par la renommée qu'une vierge existait dans un des théâtres de Paris, avait demandé M^{lle} Jane Granier à son directeur, M. Koning, et que celui-ci avait refusé pour cause de représentation, disent les uns, de fragilité, disent les autres.

La municipalité s'était alors fait adresser une photographie de la *Petite Marie* et avait cherché dans toute la ville un jeune homme lui ressemblant; elle l'avait trouvé.

On dit même — que ne dit-on pas quand on s'y met ? — que l'emploi du bâtard d'Orléans, qui marche côte à côte avec Jeanne d'Arc, avait été tout d'abord confié à M. B..., appartenant au corps des sapeurs-pompier de la ville, mais que, au moment des démarches faites pour obtenir M^{lle} Granier, on lui avait retiré la cuirasse du bâtard pour en revêtir un soldat plus rigide sur la vertu. Puré cancans ! vous dis-je.

Mais revenons à la cavalcade. J'aperçois successivement Jean de Brosse, maréchal de France (M. Refoulé), Gilbert Motier de La-

fayette, Louis de Culan, amiral de France (M. Bigot), le sénéchal Jacques de Chabannes (M. de Lange).

Derrière la milice d'Orléans, c'est le gentilhomme Jehan de Metz et Bertrand de Pouligny, compagnons de la Pucelle, puis Jean de Nailbac, Jean de Fontaine, Louis de Rochechouart, le duc d'Alençon.

La cavalcade historique est terminée par les gens d'armes du duc d'Orléans et des cavaliers du roi Charles VII.

A la suite arrivent les gendarmes à cheval, un bataillon du 76^e de ligne, un escadron de dragons, et un bataillon de sapeurs-pompier d'Orléans.

Le cortège a suivi le quai des Augustins, le pont, les rues Royale et Jeanne d'Arc, et s'est formé en carré devant la basilique de Sainte-Croix, sur les marches de laquelle se tenaient tous les membres du clergé orléanais. A droite, sur une estrade, se tenaient le maréchal et toutes les personnes de sa suite.

Le maire, assisté du conseil municipal, s'est alors avancé, précédé de la bannière de Jeanne d'Arc qui, faite et brodée par les dames de la ville, mérite une mention toute particulière : faite en moire blanche, elle a deux mètres et demi de hauteur. Au haut, est représenté, en tapisserie de soie, Dieu tenant le monde; au-dessous, deux anges à genoux semblent l'adorer et on voit, gravés dans l'étoffe, ces mots : *Jésus-Maria*. Partout sont brodées des fleurs de lis. La hampe est noir et or, et la poignée blanche semée de fleurs de lis.

Cette bannière a été remise à l'évêque d'Orléans, et à ce moment toute la cathédrale s'est brillamment illuminée. Tout le long des portiques couraient des cordons de gaz, et les tours à jour semblaient embrasées, grâce aux feux de Bengale rouges allumés du haut en bas du monument.

L'aspect de cette église ainsi éclairée était vraiment fort beau.

C'était tout, la foule s'est alors lentement écoulée, se dirigeant vers la gare où arrivait, quelques instants après, le Président de la République rentrant à Paris.

Les fêtes vont se continuer encore pendant plusieurs jours, mais par suite, surtout, du départ du chef de l'État, elles n'ont plus la même importance.

Lundi, dès le matin, nous avons eu à la cathédrale la cérémonie religieuse : après une messe solennelle à laquelle assistaient le maire, le conseil municipal et, pour parler comme le programme des fêtes, « tous les fonctionnaires et corps constitués », M. l'abbé d'Hülst, vicaire général de Paris, a fait le panégyrique de Jeanne d'Arc; M. l'abbé d'Hülst a vigoureusement défendu l'héroïne chrétienne qui sauva la France de l'invasion anglaise contre les attaques des rationalistes, qui ne veulent pas voir en elle une vierge inspirée par le souffle divin, mais une simple femme ayant de naissance et par hasard l'instinct des combinaisons stratégiques.

A l'issue de la cérémonie a eu lieu la procession annuelle du 8 mai. Ce n'est plus cette fois Jeanne et son armée enflammée

d'enthousiasme, mais un long défilé qui prennent part les sociétés religieuses, les élèves du grand séminaire qui portent le glorieux étendard de la Pucelle, le chapitre de la basilique, les corporations d'ouvriers, une grande partie des « fonctionnaires », corps constitués » déjà nommés, plus les orphéons, les sociétés chorales et nombre de compagnies de sapeurs-pompier, et nombre de celles j'ai remarqué la tenue martiale de casques immenses de ceux de Sarzan et Fleury-aux-Choux.

Les illuminations publiques et particulières commencent en ce moment; les habitants et la municipalité rivalisent de « l'éclat qu'elle doit avoir. » Mais il ne faut pas craindre que le vent n'éloigne bien tout ce que l'on aura pu allumer de lanternes.

Mardi, bal à l'Hôtel-de-Ville, et, vendredi, grand concert. Dimanche prochain, jeux populaires et grand concert d'orphéons et de fanfares; mais, en somme, les fêtes de Jeanne d'Arc se termineront samedi par un salut solennel, qui sera célébré à 8 heures du soir à la cathédrale et paraîtra d'être fort beau.

Les fêtes de Jeanne, qui fut envoyée à Dieu pour sauver la France, ont eu cette année au moment où plusieurs forces radicales émettent l'idée ingénieuse de leur manière, en 1878, le centenaire de deux hommes néfastes qui ont tant contribué à la perdre : ce sont là des mystères de patriotisme radical.

Etranger.

La ville de Salonique.

L'assassinat à Salonique (Turquie d'Europe) des consuls de France et d'Allemagne, MM. Monnet et Abbott, au moment où ils intervenaient dans une émeute populaire entre chrétiens et musulmans, appelle naturellement l'attention sur la ville de Salonique.

Salonique est, après Constantinople, la ville la plus importante de la Turquie d'Europe. Elle compte 70,000 habitants et non 33,000, comme l'a dit l'erreur, sans doute, le *Moniteur universel*. C'est la ville où l'élément chrétien le dispute encore aujourd'hui par le nombre aux musulmans. Enfin, il y a à Salonique une colonie israélite de 16 à 18,000 âmes.

Il n'est point besoin de dire qu'à Salonique, comme dans toutes les villes conquises par les Grecs, la haine entre chrétiens et musulmans n'est jamais assoupie. Les Grecs et les Bulgares ont leur quartier, ainsi que les Juifs.

Il y a aussi nombre d'Italiens, ou tout au moins de colons italiens, car, au quatorzième siècle, Salonique fut vendue aux Vénitiens par les empereurs de Constantinople. La république de Venise conserva cette colonie plus d'un siècle, et fit construire le fameux château des Sept-Tours qui domine la mer, ainsi que les murailles cyclopéennes qui entourent la ville.

Salonique fut conquise en 1430, par les Turcs et plus de quatre cents ans de domination turque

— Alors la Catherine.
— Elle aime trop les rubans.
— Pour lors... Claire Barrois.
— Fi ! dit Isabeau; crois-tu que notre maître voudrait entrer dans une famille mal famée ?
— Attends ! j'y suis, interrompit Françoise en battant des mains; c'est Ursule, la fille du sonneur de Luigny.
Isabeau ne répondit rien.
— Est-ce donc vrai ? demanda Charlotte dont l'œil s'était arrondi, et dont les lèvres tremblaient.
— Pourquoi non ? dit Isabeau, les yeux fixés sur la sœur de Hubert; est-ce qu'Ursule n'est pas une honnête créature ?
— Dieu me garde... de dire le contraire, balbutia Charlotte.
— Est-ce qu'elle n'est pas mignarde et bien disante ?
— Certainement.
— Sans compter que son père lui donnera une bonne dot.
— Alors, j'ai deviné, reprit Françoise; c'est Ursule...
— M'est avis que Charlotte pourrait vous l'apprendre au juste, répondit malicieusement Isabeau.
— Moi ! s'écria la jeune fille qui n'était pas maîtresse de son trouble... je ne sais ce que vous voulez dire.
— Notre maître cause-pourtant volontiers avec

vous, reprit la sœur de Guillaume; avouez qu'il vous a parlé de quelque chose.
— De rien ! je vous jure... de rien... bégaya Charlotte, près de pleurer.
— Eh bien, il ne faut pas tant vous chagriner pour ça, reprit la grande Isabeau; on dirait, ma pauvre fille, que vous avez le cœur gros...
— Vous êtes folle... Isabeau... murmura la sœur de Hubert... Et moi... je perds là mon temps... à vous écouter.
Et, sans en entendre davantage, elle quitta brusquement les deux jeunes filles pour entrer dans l'étable.
Françoise la regarda partir d'un air étonné.
— Eh bien ! eh bien ! qu'est-ce qui l'a donc mordue ? dit-elle.
Isabeau fit un signe de tête en éclatant de rire.
— Tu n'a pas compris, grande innocente, s'écria-t-elle; c'est mon histoire de mariage qui lui a piqué le cœur.
— Ah bah ! reprit Françoise étonnée.
— Je savais, moi, que je la forcerais à montrer son amitié pour notre maître, reprit Isabeau; mais, pas moins, à voir son chagrin, il paraîtrait que leur mariage n'est point convenu comme le croyait Guillaume; je vas lui conter la chose ! faut qu'il tâche de faire parler Baptiste... Ah ! Jésus ! ma pauvre fille ! c'est-il une dure chose de vivre avec des gens qui se cachent de vous; vrai, ça serait

pour en tomber malade si on était seulement un tantinet curieux.
Les deux jeunes filles n'eurent point le loisir d'en dire davantage. Les sons du violon et de la clarinette venaient de faire entendre leur joyeux appel; toutes deux se hâtèrent de laisser là leur chignon et leur balai pour s'occuper de leur toilette et rejoindre à la grange les autres invités.
III.
Pendant que l'on dansait à la ferme, M^{me} Fournier avait rejoint, sur les pics qui avoisinent le lac, la troupe des voyageurs auxquels elle avait donné rendez-vous.
L'alternative des ondées et des pleins soleils qui se succédaient d'instant en instant variait à l'infini les aspects de la montagne. On eût dit les décors mobiles d'un immense panorama, où les jeux de la lumière et de l'ombre, de l'atmosphère limpide et des brumes flottantes, amusaient sans cesse le regard.
Mis en goût par la variété du paysage et par des obstacles qui suffisaient pour réveiller l'activité sans la fatiguer, nos touristes s'abandonnèrent à toutes leurs fantaisies, franchissant les ravines sur des troncs d'arbres jetés en guise de pont, se laissant glisser le long des pentes abruptes, gravissant avec effort les sentiers perdus, et ne trouvant dans

l'obstacle ou la chute que l'occasion d'un rebondissement de gaieté.
Ils atteignirent ainsi, de plateaux en plateaux, les bosquets de sapins les plus élevés, et s'y établirent avec les provisions apportées.
Le repas, égayé par les oublis inévitables, et les incidents inattendus, les lazzi des convives, se prolongea jusqu'au moment où le soleil commença à descendre derrière les sommets.
L'ombre des arbres, qui s'allongeait dans la vallée, avertit enfin les voyageurs de songer à leur retraite.
On réunit les paniers, les fusils, les ombrelles, les dames regardèrent à leurs pieds, avec une certaine inquiétude, les sentiers tournoyants par lesquels ils fallait descendre.
Mais M^{me} Fournier les rassura en leur montrant à droite une rivière qui servait à l'exploitation des bois coupés sur les cimes les plus élevées.
— Je vous ai laissé grimper à pied pour profiter de l'exercice, dit-elle; mais il faut que vous connaissiez tous les modes de locomotion dans ces montagnes. Il y a là un *vouton* par lequel les chèvres nous laissent glisser leurs *schittes*; nous allons nous en servir. Après être montés comme des chèvres, nous descendrons comme des bûches ! En route, donc, et qui m'aime me suive !
(La suite au prochain numéro.)

pu éteindre chez les vaincus et le sentiment national et le sentiment religieux. Salonique a été considérée à bon droit comme la ville religieuse par excellence. Saint-Paul y prêcha, comme on sait, le catholicisme, et c'est sous le règne de Léon l'Isaurien que cette ville, dite la ville orthodoxe, donna le signal du grand schisme d'Orient, rejetant, la première, l'autorité de Rome.

Ceux qui ont visité Salonique se rendent aisément compte de l'assassinat des deux consuls. Vu du port, l'aspect de Salonique, avec son vieux château, ses blanches murailles garnies de tours, ses maisons étagées sur le flanc de la colline, ses élégants minarets et les grands cyprès au feuillage sombre qui y croissent presque exclusivement, a quelque chose d'imposant et de mélancolique tout à la fois.

Mais l'intérieur de la ville, au moins quand nous l'avons visitée, présentait un aspect repoussant : des rues sales, étroites, pleines d'immondices, étouffées entre des maisons misérables dont beaucoup sont construites en bois, et, dans ces rues, une population grouillante, bigarrée, se croisant, se heurtant; nulle part on ne sent mieux l'omnipotence du Turc. C'est à la mosquée de Sainte-Sophie, ancienne église chrétienne, représentant sur un plan moins vaste l'église Sainte-Sophie de Constantinople, que l'assassinat aurait eu lieu. Là on est en plein quartier turc; les Grecs occupant l'extrémité ouest de la ville, les rues tortueuses, montantes, forment autour de cette mosquée un dédale inextricable.

Longtemps les Turcs ont tenu des chaînes et placé des sentinelles pour se préserver, la nuit, des attaques des Bulgares. On montre, à la mosquée de Sainte-Sophie, une chaire en marbre vert, dans laquelle saint Paul aurait prêché pendant son séjour à Thessalonique.

Une autre église, autrefois église métropolitaine, est devenue la mosquée de Saint-Dimitri. Là encore, les Turcs règnent en maîtres, et condamnant les chrétiens à se réunir dans des édifices sans majesté, ressemblant aux synagogues juives du moyen âge.

Disons que la population bulgare, à laquelle paraît appartenir la jeune fille convertie à la religion musulmane, est généralement plus résignée et moins sujette aux actes de rébellion que les autres races soumises à la domination turque.

Chronique Locale et de l'Ouest.

M. Cahuzac, capitaine au 66^e de ligne, vient de mourir à l'Hospice général de Saumur.

Le capitaine Cahuzac, à peine âgé de 40 ans, était originaire de Brest. Il appartenait au détachement en garnison à Fontevault.

Ses obsèques ont eu lieu, ce matin, à onze heures.

Les honneurs militaires lui ont été rendus par un piquet du 66^e de ligne.

Tous les officiers de son régiment en garnison à Saumur et à Fontevault se sont réunis autour de son cercueil. Ils étaient assistés des officiers du cadre de l'École de cavalerie, des officiers d'instruction et des élèves.

AVIS. — Le Maire de la commune de Saumur porte à la connaissance du public que les hommes de la réserve de l'armée active, appartenant aux classes de 1867, 1868, 1869, sont invités à se rendre, le dimanche 14 et le jeudi 25 mai prochain, à la brigade de gendarmerie, à Saumur, pour recevoir du commandant de cette brigade leur livret individuel renfermant les titres dont ils doivent être pourvus.

Chemins de fer de la Vendée. — A l'occasion des courses de Poitiers, qui auront lieu dimanche 14 mai, la Compagnie de la Vendée délivrera, samedi 13 et dimanche 14, à la gare de Saumur, ainsi qu'aux stations suivantes, des billets de toutes classes, aller et retour, pour Poitiers, avec réduction de 40 0/0 sur les prix ordinaires. Ces billets seront valables pour le retour jusqu'au premier train de la journée de lundi 15.

ASSISES DE MAINE-ET-LOIRE.

Audience du 9 mai. — Urbain-Joseph Septier, maçon aux Rosiers, âgé de 42 ans, est accusé d'avoir, sans intention de donner la mort, porté des coups et blessures qui l'ont occasionnée. La victime est un nommé Guyard, mendiant, âgé de 58 ans.

Reconnu coupable avec admission de cir-

constances atténuantes, Septier est condamné à deux ans d'emprisonnement.

Samedi dernier, le train qui part d'Angers pour Nantes, à 9 heures du soir, a culbuté, à sa sortie de la gare d'Angers, un wagon chargé de bois et placé en travers de la voie. La machine a déraillé. Le mécanicien a failli être précipité sur la voie; il a pu se retenir à la barre de fer qui lui sert de rampe. Le chauffeur seul a été légèrement contusionné.

Les voyageurs en ont été quittes pour un léger retard nécessité par le changement de machine.

On lit dans le Journal de l'Ouest :

Tentative de déraillement sur la ligne de Poitiers-Saumur.

Un malfaiteur, resté jusqu'ici inconnu, a essayé de faire dérailler un train en déposant sur l'un des rails de la voie une énorme pierre.

Au moment où la locomotive rencontrait l'obstacle, le chauffeur a éprouvé une assez forte secousse; le cendrier de la machine a été détérioré.

Un des fragments de la pierre, retrouvé plus tard, ne pesait pas moins de 22 kilogrammes.

Camp d'Eventard. — Ainsi que nous l'avons dit, le 40^e cuirassiers est depuis lundi matin à Eventard, tout près d'Angers, où il va séjourner pendant la belle saison. Les chevaux campent en plein air.

Ce déplacement a pour cause, on le sait, la maladie qui sévissait sur les chevaux dans les écuries du Clon.

Dimanche prochain, à 8 heures, la messe militaire sera célébrée au camp d'Eventard en présence du régiment sous les armes. Le colonel du 40^e cuirassiers a bien voulu permettre que le public fût admis à la cérémonie.

On communique la note suivante à l'Indépendant d'Indre-et-Loire :

« Les maires, au nombre de sept, qui dans le département ne faisaient pas partie des conseils municipaux, ont adressé leur démission à M. le préfet.

» Jusqu'à la reconstitution des municipalités, la gestion des affaires dans chaque commune a été confiée au premier conseiller municipal inscrit. »

On écrit de Tours au Journal de l'Ouest que MM. Schwoob et Boudrot, conseillers municipaux, appartenant à la ligne fleur du radicalisme tourangeau, vont se rendre à Nantes pour y prendre la direction du Phare de la Loire.

Tous les agriculteurs sont, depuis plusieurs années, unanimes à réclamer que l'espèce chevaline ait sa place, au même titre que les autres espèces domestiques, dans les concours régionaux. L'administration des haras, de laquelle ressortent les encouragements distribués pour l'élevage des chevaux, s'y est opposée jusqu'ici. Il faut espérer que le vœu de l'agriculture sera bientôt entendu. Dans la plupart des villes où se tiennent les concours régionaux, et où se trouvent des garnisons de cavalerie, les fêtes agricoles sont l'occasion de carrousels donnés par les régiments.

Ce n'est pas un simple spectacle que recherchent toutes les classes de la société dans ces brillants carrousels. Naguère, on voulait surtout un amusement; maintenant, on sent instinctivement la nécessité d'avoir de bons cavaliers, qui sachent, au moment d'une guerre improvisée et malheureusement toujours menaçante, franchir tous les obstacles et résister à des fatigues autrement dures que celles des épreuves, cependant très-difficiles, des carrousels ordinaires. Il ne faut pas seulement encourager l'élevage du cheval et assurer dans le pays la production du cheval de guerre, il faut encore former des hommes qui sachent dominer et dompter tous les coursiers, et s'en servir aussi bien pour les besoins de la guerre que pour ceux de l'agriculture et du commerce.

Or, tout le monde comprend aujourd'hui que l'on ne sait pas en France suffisamment se tenir à cheval, et qu'il est absolument indispensable de former la jeunesse à bien conduire de solides chevaux, malgré la température, malgré le terrain, malgré les balles, les boulets et les obus. Les cultivateurs qui naguère allaient à cheval, vont aujourd'hui

en voiture. Il importe de réagir contre un abandon trop facile vers la mollesse. En passant, nous émettons donc un vœu, c'est que, non-seulement dans les écoles vétérinaires, mais encore dans les écoles d'agriculture comme dans les fermes-écoles, l'équitation devienne une des branches exigées par les programmes dans l'enseignement général.

S'il doit en résulter une augmentation dans les budgets de ces établissements, on ne devra pas s'en plaindre, car ce sera une dépense dont le remboursement aura lieu au centuple. Bien monter à cheval est devenu chez nous une exception, presque une affaire de luxe; c'est une des plus grandes erreurs de l'éducation générale. On aurait dû, tout au contraire, démocratiser l'habitude du cheval.

Nous n'avons pas vu le carrousel d'Orléans, mais nous avons assisté à celui donné à Carcassonne par le 17^e régiment de dragons. Eh bien, la partie la plus applaudie et qui a le plus intéressé une immense population accourue de toutes parts, n'a pas été celle des jeux et exercices ordinaires de ces sortes de fêtes militaires, mais bien la partie où un escadron tout entier a donné l'image de la guerre véritable, où cavaliers, tous ensemble, franchissaient à la fois les obstacles et paraissaient courir sus à l'ennemi, figuré par des fantassins, accueillant la cavalerie par de nombreuses décharges de leurs armes.

Les soldats, comme leurs chefs, faisaient alors preuve d'une bonne tenue à cheval, et c'est ce qui est désormais indispensable pour la défense de la patrie. Nous ajouterons que ce qui était pour nous un attrait de plus, un sujet de redoublement d'applaudissements, c'est que cette partie du carrousel était commandée par le capitaine Ancenay, petit-fils de Raclet, qui a rendu tant de services à la viticulture française par l'invention du procédé qui a permis de détruire efficacement la pyrale. (Opinion.)

Faits divers.

M^{me} Arnould-Plessy, l'éminente comédienne du Théâtre-Français, vient de donner sa représentation de retraite « après trente-deux ans de services, » disent les affiches, après trente-deux ans de succès, dirons-nous avec tout le monde.

Dimanche avait lieu à Marseille, au Prado, une ascension aérostatique. Au moment où s'élevait la mongolfière sans nacelle, où le gymnaste aéronaute Faucon devait faire des tours sur un trapèze, un aide retenant une corde à eu la jambe prise et a été enlevé avec l'aérostat. Il est parvenu à grimper jusqu'au trapèze, où il s'est cramponné. Les deux hommes sont descendus sains et saufs un quart d'heure après, aux environs de la gare de la Blancarde.

On écrit au Journal de la Marne :

« Votre journal citait l'autre jour cette phrase d'une trisaieule : Ma fille, allez dire à votre fille que la fille de sa fille crie. »

» Sarry peut montrer un fait semblable.

» Une respectable octogénaire, M^{me} Giroux; sa fille, M^{me} Gobillard; sa petite-fille, M^{me} Launoy; la fille de celle-ci, M^{me} Lorin, et la toute petite fille de M^{me} Lorin, forment cinq générations existantes et ininterrompues de la même famille. »

Une lettre particulière que reçoit le Petit Marseillais, de Nouméa (Nouvelle-Calédonie), apporte le dénouement du drame dont le transport de l'Etat le Rhin a été le théâtre pendant sa traversée de Brest en Nouvelle-Calédonie.

On se rappelle qu'au milieu d'une tentative de révolte et d'évasion faite par les forçats embarqués sur le Rhin, l'un de ceux-ci avait assassiné un de ses camarades.

L'auteur de ce crime, nommé Leroy, a passé en jugement aussitôt l'arrivée du Rhin; il a appelé du jugement qui le condamnait à mort devant le conseil de révision, mais celui-ci a maintenu la sentence des premiers juges.

A la suite de cet arrêt, le forçat Leroy a été exécuté en présence de tous les forçats et de toutes les troupes de la colonie,

rangés en carré autour de l'échafaud. C'est un forçat qui faisait l'office de bourreau.

Arrivé devant l'échafaud, Leroy s'est tourné vers ses camarades et a prononcé les paroles suivantes :

« J'ai vingt-trois ans; dès mon plus jeune âge, j'ai été abandonné par mes parents; mes instincts pervers et les mauvaises compagnies m'ont perdu. Voilà où mène le vice. »

Cinq minutes après il avait cessé de vivre.

L'ex-directeur de l'école normale d'Auteuil, M. Menu dit de Saint-Mesmin, que les radicaux présentaient comme une victime de cléricaux, a été reconnu coupable d'abus de confiance et d'es-croqueries, ainsi que l'économiste Miquel.

Ce dernier a été condamné à une année d'emprisonnement et à une amende du quart des sommes détournées, soit 700 fr.; Menu, à deux ans de la même peine et à une amende du quart des sommes qu'il avait reçues, soit 92 fr.

Les deux condamnés sont déclarés incapables à l'avenir de toute fonction publique.

Le *XXIX^e Siècle* annonce que l'ex-directeur de l'école normale d'Auteuil fait appel de ce jugement.

Dernières Nouvelles.

OUVERTURE DES CHAMBRES.

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE DE L'ECHO SAUMUROIS.

Paris, 14 mai, 8 h. 48, matin.

Le Sénat s'est réuni hier, et, après le tirage des bureaux, s'est ajourné à lundi pour discuter l'interpellation Lafond et Saint-Maur sur les réformes judiciaires.

La Chambre des députés, sur la demande de M. Dufaure, a ajourné à lundi la discussion des projets d'amnistie.

Les bonapartistes voulaient que cette discussion eût lieu dès aujourd'hui jeudi.

Un grand nombre de projets de loi ont été distribués aux députés : M. Joigneaux et plusieurs de ses collègues réclament la création de conseils de prudhommes agriculteurs; plusieurs députés de l'extrême gauche demandent l'abrogation de la loi du 18 novembre 1874 sur le travail du dimanche.

On a également distribué le rôle général des pétitions. Le plus grand nombre de ces pétitions réclament l'amnistie et l'obligation de l'instruction.

Un bruit assez grave se répand dans les couloirs, il serait question de réclamer une séance de nuit pour examiner les faits reprochés à un membre de la gauche républicaine.

Le tirage des bureaux commence. M. Benjamin Raspail veut déposer une proposition par laquelle il demande la suppression des sous-préfets.

Le président l'oblige à attendre la fin du tirage.

Un libraire de Versailles crie tout à coup des tribunes : « Au nom de Dieu et de Jeanne d'Arc, vive Napoléon IV ! » Les huissiers le mettent à la porte. Cette manifestation ratée était préméditée et annoncée par des placards distribués aux journalistes.

Une proposition de loi tendant à accorder la franchise postale aux soldats et sous-officiers de l'armée active est déposée par M. Menier.

Pour les articles non signés : P. GODKET.

Bulletin Financier.

Paris, 10 mai 1876.

Les cotes de Londres sont meilleures; les consolidés sont en reprise de 1/4. Aussi est-il naturel que les rentes françaises soient mieux tenues.

L'Italien est l'objet d'offres assez nombreuses.

Le Turc est plus ferme et cote 12,55.

Malgré la solution de l'affaire égyptienne, les valeurs du khédive ont une attitude fort indécise. Ce fait, rapproché de la mollesse des cours du foncier, semblerait indiquer qu'il reste à régler divers points de détail.

La Compagnie des Charentes fait une grande propagande dans la presse. Ainsi, elle fait reproduire en réclame, dans la *République française*, un article favorable, publié dans le dernier numéro de l'*Economiste français*. Les Chambres auront prochainement à traiter cette importante question du monopole des grandes Compagnies. Les chances nous semblent être en faveur de l'autonomie des Charentes.

L'émission des annuités de Sedan à Lérerville est diversement appréciée par le monde financier. Le défaut de ces titres c'est la difficulté de leur négociation; aussi la baisse suit-elle ordinairement de très-près la clôture de la souscription.

Les titres de l'emprunt du Valais, de l'emprunt d'Haïti et de la Tonnellerie mécanique continuent à être offerts. Les acheteurs sont toujours très-rare.

LA FRANCE PARLEMENTAIRE.

Sous ce titre, parfaitement justifié, nous signalons à tous nos lecteurs l'apparition d'une réunion de tableaux synoptiques destinés à faire sensation. — Dressés d'après tous les documents officiels par M. Edouard d'Ans, gravée et imprimée en huit couleurs par M. Charles Becquet, cette carte très-originale, et dont l'exécution a coûté plus de quatre mille francs à l'éditeur André Sagnier, est le fruit d'un travail et de recherches considérables. On s'en rendra facilement compte, en songeant que tous les chiffres électoraux, y compris ceux des abstentions, y figurent à côté de chacun des départements; que les départements, représentés par des cercles, sont divisés en secteurs proportionnels au chiffre des voix obtenues par chaque parti et au chiffre des abstentions; et que ce tableau des 86 départements et des colonies est complètement détaché de celui de la France, ce qui n'empêche pas celle-ci d'être divisée sur la même feuille en arrondissements et en

circonscriptions électorales, coloriées suivant la nuance politique des députés élus, avec leur nom au centre de chaque circonscription.

Comme on le voit, il ne s'agit pas ici d'une œuvre éphémère, mais bien d'un travail consciencieux et impartial, qui ne peut manquer d'obtenir un grand succès auprès de tous ceux qui s'intéressent, de près ou de loin, aux choses politiques. Ajoutons que le prix peu élevé de cette magnifique carte (3 francs prise à Paris, 5 francs franco à domicile dans toute la France) la met à la portée de toutes les bourses, aussi bien de celles des administrations publiques que de celles des simples particuliers.

La première édition de LA FRANCE PARLEMENTAIRE dont le tirage entier avait été retenu à l'avance par les libraires-commissionnaires de Paris et les correspondants particuliers de l'éditeur, a été épuisée en deux jours.

LES FRÈRES MAHON, médecins spéciaux des hôpitaux de Paris, « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. »

— Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel l'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Angers, à la pharmacie BAUDRY, place du Pilori. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

BAINS DE MER. CASINO DES SABLES-D'OLONNE

Ouverture le 1^{er} Juillet.
Tous les jours : Spectacle, Bal, Concert.
Agence gratuite de location et renseignements.
— Ecrire : au Directeur du Casino.
BILLET DE SAISON à prix réduits de 40 p. 100, au départ des stations des lignes des CHARENTES et de la VENDÉE, VALABLES PENDANT UNE SEMAINE.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'hiver.

Départs de Saumur pour Poitiers :
6 heures 20 minutes du matin.
11 — 30 — — — —
1 — 45 — — — —
7 — 40 — — — — du soir.

Départs de Poitiers pour Saumur :
5 heures 35 minutes du matin.
10 — 45 — — — —
12 — 30 — — — —
6 — 20 — — — — du soir.

Tous ces trains sont omnibus.
P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 10 MAI 1876.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance décembre...	67	85	20	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov...	730	5		Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	731	25	3
4 1/2 % jouiss. septembre...	97	90	40	Crédit Mobilier...	165	5		Crédit Mobilier esp., j. juillet.	555		5
5 % jouiss. novembre...	105	10	10	Crédit foncier d'Autriche...	475	3	50	Société autrichienne, j. janv. .	561	25	1
Obligations du Trésor, t. payé.	480			Charentes, 400 fr. p. j. août.	372	50		OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857.	228		1	Est, jouissance nov.	583	75		Orléans...	320	75	
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	485	2	50	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	957	50	1	Paris-Lyon-Méditerranée...	320		
1865, 4 %	504	75	25	Midi, jouissance juillet.	745		5	Est...	319	50	
1869, 3 %	366	1		Nord, jouissance juillet.	1343	75	3	Nord...	322		
1871, 3 %	347		50	Orléans, jouissance octobre.	987	50		Nord-Ouest...	319	50	
1875, 4 %	475		5	Ouest, jouissance juillet, 65.	635		1	Midi...	317	50	
Banque de France, j. juillet.	3550			Vendée, 250 fr. p. j. jouiss. juill.	1347	50	17	Deux-Charentes...	302		
Comptoir d'escompte, j. août.	630	6	25	Compagnie parisienne du Gaz.	16	50	1	Vendée...	347	50	
Crédit agricole, 200 fr. p. j. juill.	400		5	Société Immobilière, j. janv.	315			Canal de Suez...	523	50	
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	345			C. gén. Transatlantique, j. juill.							
Crédit Foncier, act. 500 fr. 250 p.	745		2								

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR

(Service d'été, 1^{er} mai 1876)
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.
3 heures 8 minutes du matin, express-voiture.
6 — 45 — — — — omnibus-midi.
9 — 1 — — — — soir.
1 — 37 — — — —
4 — 10 — — — —
7 — 17 — — — —
10 — 37 — — — —
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.
3 heures 26 minutes du matin, direct-midi.
8 — 30 — — — — omnibus.
9 — 41 — — — — express.
12 — 38 — — — — soir, omnibus-midi.
4 — 44 — — — — omnibus-voiture.
10 — 28 — — — — express-voiture.
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 10 heures.

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

MAISON B. GABORIT

6, rue Saint-Jean, 6, SAUMUR

CHOIX IMMENSE DE NOUVEAUTÉS POUR ROBES
Depuis les plus bas prix.

TISSUS UNIS :
MÉRINOS, CACHÉMIRES, BENGALINES, ALPAGAS, BRILLANTINES, etc.

ARTICLES POUR MARIAGES. — DEUIL ET DEMI-DEUIL.

Grand assortiment de Crêtonnes et Percales de Mulhouse, de Jaconas, d'Oxford anglais, de Zéphir, pour Robes et pour Chemises.

TRÈS-BEAU CHOIX DE DRAPERIES
pour hommes et enfants; le pantalon, par 1 mètre 20, depuis 7 fr.

TOILES EN TOUS GENRES ET DES MEILLEURES FABRIQUES.

Etude de M^e DENIEAU, notaire à Allonnes.
A VENDRE
A L'AMIABLE,
UNE FERME
Située aux Brâleries, commune d'Allonnes,
Comprenant terres labourables, vignes et prés, et contenant 5 hectares 71 ares environ;
Plus un MORCEAU DE VIGNE, au Tertre, commune d'Allonnes, contenant 1/4 ares 45 centiares.
Cette propriété serait d'un détail très-facile.
S'adresser, pour tous renseignements, audit M^e DENIEAU, notaire.

A LOUER
Pour la Saint-Jean 1876,
HOTEL DU LION-D'OR
Situé à Angers, boulevard de Laval et route de Nantes;
Vaste cour, remises et écuries.
S'adresser : à Saumur, chez M. VORSIÈRE-MIOLLET, rue de la Tonnelie, ou à Angers, chez M^{me} veuve MIOLLET, boulevard de Nantes. (169)

Maison centrale de Fontevault.
ADJUDICATION AU RABAIS DE FOURNITURES DE FERS ET MÉTAUX DIVERS.
Le lundi 15 mai 1876, à une heure du soir, il sera procédé, à la Sous-Préfecture de Saumur, à l'adjudication, au rabais et en deux lots, des fournitures de fers, acier et métaux divers, nécessaires aux services de la Maison centrale de Fontevault.
On pourra prendre connaissance du cahier des charges, soit à la Sous-Préfecture de Saumur, soit à l'Econome de la Maison centrale de Fontevault. (171)

MODÈLE DE SOUMISSION.
Je, soussigné (nom, prénoms, profession et domicile), après avoir pris connaissance du règlement du 1^{er} septembre 1852, et du cahier des charges relatif à la fourniture des (indiquer le lot) nécessaires aux services de la Maison centrale de Fontevault, m'engage à effectuer cette fourniture au rabais de (porter les prix en toutes lettres et les répéter en chiffres) sur les prix portés au cahier des charges.
Fait à , le 1876.

A VENDRE
UNE JUMENT bai brun, six ans, 1 mètre 62 centimètres, très-bien dressée à l'attelage et à la selle, sautant bien.
S'adresser au bureau du journal.

ANCIENNE PHARMACIE PASQUIER
20, rue du Marché-Noir, SAUMUR.

A. CLOSIER
Pharmacien-chimiste, successeur.
Comme par le passé, on trouvera à la pharmacie un grand assortiment de **bandages herniaires, de ceintures abdominales, de bas élastiques** pour varices.
Ces articles étant une spécialité de la maison, sont de première qualité et à des prix très-moderés.
Appareils spéciaux, confectionnés sur mesure.

RIELLANT
DENTISTE
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

MAISON GERBEAUD
Tailleur civil et militaire
SPÉCIALITÉ D'UNIFORMES BRODÉS
Pour l'Armée et la Magistrature.

BONAMY ET DUCHER
SUCCESSIONS,
42, rue Richelieu, à Paris.
SUCCURSALE DE SAUMUR
Rue d'Orléans, 4.

OUVERTURE DES MAGASINS
LUNDI 15 MAI.
Gérant : M. PAUTRE.
Saumur, imprimerie de P. GODET.